

Conditions Générales de Vente & Règlement Intérieur

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de lire attentivement ces
Conditions Générales de Vente.

1. Règlement Intérieur

Les chaussures sont strictement interdites dans l'enceinte du Studio (sanitaires compris), elles doivent être déposées à l'entrée du Studio en arrivant et remises juste avant le départ. Elles seront déposées au sol sous le banc ou vers le radiateur. L'étagère est uniquement destinée aux sacs.

Dans le cadre de la situation sanitaire liée au COVID-19, chacun doit se **désinfecter les mains en entrant** dans le Studio, du liquide hydroalcoolique est à disposition à cet effet.

Le **port du masque est obligatoire** pendant tout votre temps de présence dans l'enceinte du Studio (des masques sont à disposition en cas d'oubli).

Les cintres doivent être déposés dans la corbeille qui se trouve au sol à côté des portants après utilisation.

Chaque élève doit avoir un sur-tapis (serviette anti-dérapante, tapis de Yoga...) à poser sur les tapis du Studio.

Il est demandé à chacun de se laver les mains AVANT d'utiliser les toilettes et de bien garder le masque dans cet espace.

2. Tenue Vestimentaire

Une tenue souple, confortable et près du corps est indispensable afin de bouger sans contrainte et permettre au professeur de voir le détail des postures. Aucun besoin de chaussures de sports, mais des chaussettes antidérapantes peuvent ajouter au confort de la pratique. Dans tous les cas, celles-ci doivent être *propres* (le professeur peut toucher les pieds afin de corriger une posture).

Pour des raisons d'hygiène et afin de préserver les tapis mis à disposition au Studio, chaque élève doit avoir sa propre serviette **anti-dérapante** ou un tapis de Yoga à poser sur les tapis.

Dans tous les cas, et particulièrement sans sur-tapis, les élèves ne doivent avoir aucune fermeture éclair ou tout autre attache ou bijou qui risquerait de détériorer le matériel, notamment les tapis (accrocs, voire trous). Voir Article 3 « Responsabilité de l'élève ».

3. Responsabilité de l'élève

Chaque élève s'engage à faire jouer son assurance Responsabilité Civile s'il s'avère qu'il a détérioré par quelque manière que ce soit du matériel ou mobilier mis à sa disposition dans les locaux du Studio PILATES Auxerre.

4. Validité des cartes

Cours collectifs :

La carte de **5 cours est valable 6 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **10 cours est valable 4 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.

La carte de **20 cours est valable 7 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.

La carte de **30 cours est valable 10 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.

La carte de **70 cours est valable 13 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.

Cours privés et semi-privés :

Les cartes de **5 cours sont valables 6 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.

Les cartes de **10 cours sont valables 12 mois** à compter de la **date du 1^{er} cours**.

Toute carte doit être démarrée dans les 2 mois après son achat. Dans le cas contraire, la date de début de validité de la carte correspondra à J+2 mois après la date d'achat.

Une carte arrivée en fin de validité bloque la possibilité de s'inscrire à un cours, même s'il reste du crédit dessus. Toutefois, si la même carte est achetée les cours non utilisés sur la précédente seront reportés sur la nouvelle carte.

Si l'élève se trouve en incapacité de pratiquer une activité physique pendant la durée de validité de sa carte, l'échéance de celle-ci pourra être repoussée (dans une limite raisonnable) **sous réserve d'un certificat médical** et en accord avec Nathalie PAQUET.

Les carte « 1 cours d'essai » sont valables 1 mois. Le tarif « cours d'essai » ne peut être utilisé qu'une seule fois.

Toute carte achetée est non remboursable et non cessible.

5. Paiements

Le paiement des cartes peut se faire des manières suivantes :

- En espèces au Studio,
- Par chèque(s) au Studio,
- Par carte bleue sur votre compte uniquement via internet (site www.pilates-auxerre.fr ou l'application **DECIPLUS**). Le paiement en ligne est sécurisé via Payline.

5bis. Facilités de paiements

Il est offert la possibilité de régler une carte en plusieurs fois :

- Par carte bleue sur le site internet ou l'application Deciplus, en enregistrant un moyen de paiement,
- Par chèques au Studio. Dans ce cas, l'**intégralité** des chèques sera à remettre lors de l'achat ; ceux-ci seront encaissés mensuellement aux dates souhaitées (le nombre de chèques sera en fonction du type de carte).
- Les cartes étant non remboursables et non cessibles, en cas d'abandon pendant la validité de celles-ci, les chèques en attente ne seront pas restitués et seront encaissés (voir l'Article 4 « Validité des cartes »), les paiements mensuels par carte bleu devront être honorés jusqu'au terme et aucun remboursement ne pourra-t-être fait si la carte est réglée en totalité.

Les cartes autre que celle de 5 cours donnent droit à des tarifs préférentiels, cela implique donc de s'engager sur la durée totale de la carte.

6. Organisation des cours Collectifs

Les cours de groupe comptent 7 personnes maximum. Ils sont planifiés à des jours et des heures fixes. Les participants doivent être inscrits à l'avance afin de gérer le nombre de personnes par cours et permettre aux personnes souhaitant venir de connaître le nombre de places disponibles (voir le l'Article 7 concernant la politique d'annulation des cours). L'inscription à un cours se fera sur le site internet www.pilates-auxerre.fr ou via l'application **DECIPLUS** (code centre : pilates-auxerre) sous condition d'une carte en cours de validité et comportant des cours.

Un minimum de 3 personnes inscrites au cours est nécessaire pour qu'il ait lieu. Autrement dit, si un cours faisait l'objet de plusieurs annulations anticipées et que moins de 3 personnes se trouvaient inscrites, Nathalie PAQUET serait contrainte d'annuler le cours auprès des clients concernés.

7. Annulation des cours collectifs par l'élève

L'annulation ou le report d'une réservation doit être effectuée **24 heures avant l'heure** du cours (exp.: si le rdv est prévu à 11h le mardi, l'annulation doit se faire le lundi avant 11h). Si ce délai de 24h n'est pas respecté, autrement dit pour toute annulation de dernière minute, le cours sera dû dans sa totalité et décompté de la carte. Il est malgré tout demandé aux personnes ayant un empêchement de dernière minute de prévenir le professeur par **SMS** (prioritairement et à des horaires raisonnables) afin qu'il ne se déplace pas pour un cours vide.

8. Cours Privés

Les cours privés ont lieu sur rendez-vous. L'annulation ou le report d'un cours doit être effectuée **24 heures avant l'heure** du cours (exp.: si le rdv est prévu à 16h le mardi, l'annulation doit se faire le lundi avant 16h). Si ce délai de 24h n'est pas respecté, autrement dit pour toute annulation de dernière minute, le cours sera dû dans sa totalité et décompté de la carte ; le professeur aura réservé ce créneau dans son emploi du temps, ce qui lui ferme toute possibilité d'autres engagements.

9. Cours Semi-privés

Les cours semi-privés ont lieu sur rendez-vous. Si l'un des partenaires annule moins de 24h à l'avance, le cours sera dû et décompté de sa carte, le reste des participants aura donc son cours sans surplus.

S'il annule plus de 24h à l'avance, le cours ne sera pas dû et c'est alors aux autres participants de choisir (toujours dans les 24h) s'ils transposent le cours au tarif correspondant au nombre de personnes présentes ou s'ils annulent.

10. Retards et Responsabilité du participant

Les retards ne pourront être récupérés de manière à ne pas décaler les cours suivants (exp. : si la personne arrive 10 mn en retard son cours sera réduit d'autant).

Le déroulement du cours étant progressif (échauffement et prise de conscience du corps afin de ne pas se blesser, puis augmentation du rythme et des difficultés) les personnes qui arriveront en cours de séance prendront leurs responsabilités quant à leur sécurité, le Professeur ne pourra être tenu responsable en cas de blessure.

11. Conditions Physiques / Responsabilité

Nathalie PAQUET est assurée pour les dommages engageant sa Responsabilité Civile. Cette responsabilité ne pourra être engagée ou recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité dans les locaux et pendant les cours (exp. : mouvement mal exécuté par manque d'écoute des informations données par le Professeur). L'élève en assumera l'entière responsabilité et s'engage à informer son professeur de tout ce qui pourrait limiter sa participation aux exercices du programme, à chaque fois que cela sera nécessaire (exp. : nouvelle pathologie ou évolution d'une pathologie existante). Il appartient à l'élève de vérifier son aptitude à l'activité auprès d'un médecin et de prendre une assurance pour la pratique sportive.

12. Choix du niveau du cours

Le Pilates, pour qu'il soit efficace, se pratique de façon régulière, ce qui permet de progresser en toute sécurité. Différents niveaux de cours existent, il appartient au professeur de déterminer à quel type de cours chacun peut participer et c'est donc lui qui déterminera le bon moment pour changer de niveau. Un élève participant à un cours de niveau trop élevé pour lui sans l'accord préalable du Professeur prendrait des risques quant à sa sécurité, le Professeur ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable en cas de blessure. Le Professeur pourra refuser à un élève inscrit l'accès à un cours de niveau trop élevé pour lui ; dans ce cas, une place aura été réservée et la carte sera décomptée.

Nathalie PAQUET